



Probleme liee a disparition conges payes

Par **sabine**, le **06/05/2010 à 11:30**

Bonjour,

L'auto-ecole dans laquelle je travail a ete rachete fin mars et mon ancien patron n'a pas voulu me licencier.

Sur ma nouvelle fiche de paie, je constate que mes 7 jours de conges payes acquis ont disparus ainsi que mes conges à valoir (25 jours) sans les avoir pris. Ne devraient ils pas etres repporte sur mon bulletin de paie de ce mois ?

Que dois-je faire, qu'elles sont mes recours pour retablir la situation.

Merci pour vos reponses

Cordialement

Par **Visiteur**, le **06/05/2010 à 12:22**

bonjour

vos congés doivent être repris ...

peut être une erreur du service paye.. (qui n'a pas repris les cumuls)...

avez vous vu avec votre employeur???

Par **Cornil**, le **06/05/2010 à 16:48**

Hérault, Le 06/05/2010 16:57

Ps: je ne réponds sur ce forum aux nouveaux posts: l'administrateur refuse de ne plus me qualifier de "membre du club" (appellation que je ne souhaite pas car elle connote un lien organisé avec le site) et plusieurs "superviseurs" m'ont fait savoir qu'ils ne souhaitaient plus que j'intervienne...

Le message annonçant aux internautes cette situation a été purement et simplement supprimé par l'administrateur.

Mais je fais toujours "l'après-vente" sur les échanges où je suis déjà intervenu.